



## **Avis à Manifestation d'intérêt N°001/2026/CCI-BF/DG/DGA-SAS/DMG RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UN INVENTAIRE PHYSIQUE GENERAL DES IMMOBILISATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO (CCI-BF)**

La Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) possède un ensemble d'immobilisations à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Kaya, Dédougou, Fada, Gaoua, Ziniaré, Dori, Dakola, Abidjan, Lomé, Cotonou, Tema, Takoradi, Dakar, Manga, Banfora, Kologo, Niangoloko, Bittou, Nadiagou, Kantchary, Koupéla, Ouessa, Faramana, Cinkansé et Tanghin-Dassouri. Par ailleurs, elle dispose de maisons de commerçants à Tenkodogo, Houde, Orodara, Gourcy, Yako et aussi deux villas à Ouagadougou.

Selon le SYSCOHA révisé, les immobilisations doivent être inventoriées chaque trois ans. La CCI-BF doit se mettre en règle de cette disposition car depuis un certain temps elle n'a pas réalisé un inventaire physique complet de ses biens immobilisés. La CCI-BF s'est engagée dans la démarche qualité, l'amélioration des outils de gestion à travers le déploiement d'un Progiciel de Gestion Intégré (PGI). Ce PGI est en cours de déploiement et nécessitera de partir sur la base d'un fichier des biens immobilisés issue de l'inventaire validés et certifiés.

Le présent avis à manifestation est relatif au « **recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'inventaire physique général des immobilisations de la chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF)** »

Le financement est sur fonds propres CCI-BF, budget gestion 2026.

La mission a pour objectif de répondre aux exigences d'un inventaire périodique des immobilisations afin de fiabiliser les soldes comptables conformément aux recommandations du SYSCOHA et au plan comptable du SYSCOA révisé et proposer des améliorations aux procédures de gestion des immobilisations.

Il s'agit de :

- Apprécier la codification et catégorisation actuelles des immobilisations, et proposer s'il y a lieu une nouvelle codification et catégorisation de ces éléments, suivant une nomenclature appropriée et approuvée par la CCI-BF ;

- Fournir le guide de codification des immobilisations de la CCI-BF ;

- Rédiger une procédure de gestion de l'inventaire des immobilisations ;

Recenser tous les éléments de l'actif immobilisé dans toutes les représentations de la CCI-BF par composant, destination, emplacement, et par numéro de compte ;

- Procéder à la valorisation avec l'appui de la Direction Financière et Comptable ;

- Reverser les résultats de l'inventaire des immobilisations dans le fichier pour l'intégration des données dans le PGI NAV DYNAMIC ;

- Codifier les actifs recensés et validés suivant la nouvelle codification, en maintenant une correspondance avec le code d'immobilisation actuel du bien immobilisé ;

- Matérialiser la codification sur les immobilisations par un marquage indélébile de manière à permettre un meilleur suivi ;

- Rapprocher l'inventaire physique du fichier des immobilisations avec la balance générale des immobilisations reçu du logiciel actuel NAV en faisant ressortir :

- o Un reclassement dans les comptes appropriés suivant le plan comptable SYSCOA révisé si nécessaire ;
- o Une identification des immobilisations devant être réformées ou mises au rebut ;
- o Des écritures de régularisation permettant la mise à jour et la fiabilisation du fichier extra comptable par rapport aux soldes comptables etc.

En sus des diligences ci-dessus définies, chaque consultant devrait proposer d'autres améliorations jugées utiles par lui pour une facilité d'exploitation des données d'inventaire et une bonne maîtrise du fichier des immobilisations.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : <b>être un cabinet d'expert-comptable formellement et régulièrement constituée et qui est habilitée à intervenir dans le domaine des inventaires des immobilisations.</b>	<b>15 points</b>
2. Nombre d'années d'expérience globale suivant le RCCM	<b>10 points</b>
3. Expérience globale et spécifique dans la conduite de projets inventaires des immobilisations.	<b>25 points</b>
4. Qualification du candidat dans le domaine de l'inventaire des immobilisations durant les cinq (05) dernières années (copies de page de garde et de signature de marchés approuvés et enregistrés aux impôts accompagnés d'attestations de bonne exécution) :	<b>40 points</b>
5. Organisation technique et managériale du cabinet Les candidats doivent fournir une présentation claire de leur organisation (organigramme à l'appui) managériale, matérielle et financière	<b>10 points</b>

Le nombre de points minimum requis pour être retenu sur la liste restreinte est de **70 points**.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte d'au moins 03 candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par la CCI-BF ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières à la réception de la Demande de Proposition (DDP). Les consultants dont les propositions techniques auront atteint le score minimal requis verront leurs propositions financières ouvertes et évaluées. A l'issue de l'évaluation, les résultats seront publiés. Le Consultant qui aura la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat. En cas de négociation non concluante, il sera fait appel au suivant dans l'ordre de classement.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des éclaircissements à la Direction des Moyens Généraux de la CCI-BF sis à l'Avenue de Lyon, 01 BP 502 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 61 14/15 aux heures suivantes : de 08 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt rédigées en un (01) original et deux (02) copies en français et portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet dans le cadre de la réalisation d'un inventaire physique général des immobilisations de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF)** » devront parvenir au Service Approvisionnement et Passation de Marché sis Avenue de Lyon 01 BP 502 Ouagadougou 01 Tel : (+226) 25 30 61 14 / (+226) 25 30 61 15 Fax (+226) 25 30 61 16 au plus tard **le 20 Avril 2026. à 09h 00 minute GMT.**

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la CCI-BF ne peut être tenue responsable de la non-réception de la manifestation.

**Seydou TOU**